

AR Prefecture

006-210600110-20260402-020426_17-DE
Reçu le 09/04/2026



DEPARTEMENT
DES
ALPES-MARITIMES



ARRONDISSEMENT
DE
NICE

VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER

ALPES-MARITIMES - 06310

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 17 – CULTURE – POLE EDUCATIF ET CULTUREL - MEDIATHEQUE –
DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA DIRECTION REGIONALE DES
AFFAIRES CULTURELLES AU TITRE DE LA DOTATION GENERALE DE
DECENTRALISATION

Séance Publique Ordinaire du 2 AVRIL 2026
A 19 heures dans la salle du Conseil
Présidence de Monsieur Roger ROUX, Maire

ETAIENT PRESENTS : M. Roger ROUX, Maire, Mme Marie-José LASRY, M. Didier ALEXANDRE, Mme Françoise SANCHINI, M. Stéphane EMSELLEM, Mme Arzu-Marie BAS, M. Guérino PIROMALLI, Mme Christiane VALLON, M. Grégory PETITJEAN, M. Guy PUJALTE, M. Michel CECCONI, Mme Michèle VERDRU, M. André RIOLI, M. Jean-Elie PUCCI, M. Jean-Baptiste BARILI, M. Michel LOBACCARO, Mme Sandrine BERTRAND, Mme Virginie LAMY, Mme Carolle LEBRUN, M. Hervé LAUBERTIE, Mme Charlotte MARC, Mme Alexandra CANAL, Mme Nadia BONADEO, M. Adrien GUILLOT, M. Sébastien BROUCHET, Mme Manon CAISSON-STIVAL.

PROCURATIONS : Mme Martine OLLIVIER à M. Guy PUJALTE.

QUORUM : 14

PRESENTS : 26

VOTANTS : 27

Secrétaire : Mme Manon CAISSON-STIVAL

Date de convocation de séance : 26 mars 2026

AR Prefecture

006-210600110-20260402-020426_17-DE
Reçu le 09/04/2026



VILLE DE BEAULIEU SUR MER
CONSEIL MUNICIPAL DU 2 AVRIL 2026

XVII – CULTURE – POLE EDUCATIF ET CULTUREL - MEDIATHEQUE –
DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA DIRECTION REGIONALE DES
AFFAIRES CULTURELLES AU TITRE DE LA DOTATION GENERALE DE
DECENTRALISATION

Madame Charlotte MARC, Conseillère municipale déléguée, s'adresse à ses collègues en ces termes :

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°12 en date du 08 avril 2025 relative à la construction d'un pôle éducatif et culturel et à la demande de subventions pour le projet de création d'une médiathèque,

Vu la délibération n°13 en date du 08 avril 2025 portant sur la création d'un pôle éducatif et culturel, la construction d'une médiathèque et la validation du projet culturel, scientifique, éducatif et social,

Considérant la nécessité de procéder à l'acquisition de mobilier et à la mise en place d'une signalétique adaptée afin d'assurer l'aménagement et le bon fonctionnement de la future médiathèque ;

Considérant la possibilité de solliciter une subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles au titre de la Dotation Générale de Décentralisation ;

Considérant que le taux de subvention susceptible d'être accordé par la Direction Régionale des Affaires Culturelles peut atteindre 40 % du montant des dépenses éligibles ;

Considérant que le coût prévisionnel du mobilier est estimé à 124 768,01 € HT ;

Considérant que le coût prévisionnel de la signalétique est estimé à 17 509,00 € HT ;

Il est proposé de solliciter l'aide de l'Etat au titre de la Dotation générale de décentralisation pour un montant de 56 910,80 € correspondant à 40 % du coût total des dépenses éligibles, soit 142 277,01 € HT,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

A L'UNANIMITE,

- APPROUVE le projet d'acquisition de mobilier pour la médiathèque pour un montant prévisionnel de 124 768,01 € HT,

AR Prefecture

006-210600110-20260402-020426_17-DE
Reçu le 09/04/2026



- APPROUVE le projet de création et d'installation de la signalétique de la médiathèque pour un montant prévisionnel de 17 509,00 € HT,
- SOLLICITE auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles une subvention au titre de la Dotation Générale de Décentralisation d'un montant de 56 910,80 €, correspondant au taux maximal de 40 %,
- DIT que les crédits correspondants seront inscrits au budget primitif,
- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes liés à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Beaulieu-sur-Mer les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Roger ROUX



AR Prefecture

006-210600110-20260402-020426_17-DE
Reçu le 09/04/2026

